

# Compte rendu Comité de transition du 6 juin 2016

## **Point des choses à faire :**

- Christophe rédige un projet de convention pour Api'Auch : FAIT ! Youpi
- Paiement de la moitié de la prestation du Lycée du Garros Re Youpi !
- Contact Yann et Gille pour comité de transition du Juin, Philippe à Fait ! Bravo
- Suivi toilettes sèches Virginie Fait (voir Suite du compte rendu point à l'ordre du jour)
- Interview Radio Coteaux : Toujours en cours. Nicolas et Philippe disponible pour cette interview. Il sera intéressant de le lier cette demande à l'événement « vélo » (2 juillet). Voir avec eux s'il ne serait pas possible de regrouper avec d'autres interviews (ATT, atelier du vélo, Café associatif) et qu'ils viennent à Auch. Philippe les contacte pour leur proposer.
- 1er réunion Eauch Bien Commun faite !
- Participation au Plan Climat faite !

## **Ordre du jour :**

### **Point participation au Plan Climat**

Justine y a participé.

Belle journée, beaucoup de monde (gens d'asso, d'entreprise, élus, techniciens, citoyens), bien organisé, très participatif.

Présentation de ce qu'est un Plan Climat, du bilan carbone de l'agglo, puis répartition en ateliers de travail (façon World café).

Doc récupérés : bilan carbone

En attente de la suite du processus...

Proposition : en faire l'objet d'un café transition ? Validé, à prévoir (ajouté à la liste des sujets)

### **Retour sur Biotonome**

La biocoop est sensible aux remarques que l'on peut leur faire.

- Revoir l'agencement des stands, être plus stratégique : mettre les stands « nourriture » en bout de parcours pour que les gens passent devant les autres stands avant.
- Les gens venant à la biocoop ne semblaient pas très intéressés, peu d'accroche sur la journée.
- Comment rendre plus attractif notre stand (Eauch bien commun propose de l'eau,...) ?

Proposition : organiser une séance de travail en interne sur comment rendre plus attractif notre stand sur des événements similaires.

Philippe cherche dans sa mémoire ce qu'est devenu le matériel « stand » mis en place au rencontre naturaliste de Février (on a pas tout récupéré).

## Point Vél'auch

Com' pour le 2 juillet : Fait ! Youpi ! Merci Julien

Fichier impression pour tract-carton vélo fait (virginie) impression reste à faire **Qui ?**

Demande occupation de l'espace haute ville faite (Nicolas). Mais pas de retour encore. **Justine** vérifie auprès de Nicolas sur cette demande a été mise en copie à madamde Girod et effectivement envoyé.

Questions pour le groupe vél'auch : Organisation de la vélorution, encadrement, trajet (passant par le Garros), sécurité/sécurisation de la vélorution, mobilisation bénévoles sur la vélorution, les stands en haute ville (installation, animation, pliage) et au café, ...?

Reprendre contact avec le café pour coordonner l'organisation : **Philippe**

Décision : Vélorution acceptée par ATT quelqu'en soit son organisation.

## Point Api'auch

Une division de ruche faite. 5 ruches maintenant.

Convention faite par Christophe pour l'exploitation des ruches de particulier.

Attente 2e moitié du paiement du Lycée du Garros (**Julien**). Animation faite le mois dernier, ruche moyennement en forme.

## Point toilettes sèches

Retour location du 5 prévue demain, Virginie et Laurie font la réception et vidage des matière (vérifier que scénic dispo).

Location du we 11-12, livraison et retrait déplacé au vendredi et au lundi. Demander plutôt en soirée. **Virginie** recontacte la cliente.

Prendre en photo les nouveaux éléments pour mettre sur le site et faire une notice de montage : **Virginie, Philippe (penser à le faire à castelnau B.)**

Amélioration du devis :

- date et horaire souhaité pour livraison et retour
- Si y'a pas de livraison, mettre un forfait pour le traitement des matière (1,50cts le km Auch Sansan + temps bénévole)
- Ajouter prestation lave-main
- revoir les forfaits location et augmenter les frais de transport : **Virginie** prépare une proposition
- Sondage prochaine demande location : Si on fourni la remorque est ce que vous viendriez chercher les toilettes ?

**Virginie** refait une relance framadat TS, et envoyer facture pompe à pied achetée à Julien.

## Point réunion Eauch Bien Commun

Voir compte rendu Eauch Bien commun **ci-dessous**

Demande d'Eauch Bien Commun : combien de personne de l'association disponible pour participer

à la votation ?

Décision: Nous ne savons pas répondre à cette question. On leur propose qu'ils mettent en place une solution d'inscription que l'on pourra relayer dans nos réseaux.

Virginie fait remonter cette proposition à la prochaine réunion pour la votation le 13 juin 2016.

### **Point com' autres que la lucarne**

Décision : ajouter une liste d'autres sites de diffusion possibles pour certains événements d'ATT.

Virginie fourni cette liste et les identifiant d'inscription et modalité d'enregistrement d'un événements.

Le groupe com' se charge de faire les diffusions sur ces sites quand nécessaire.

**Prochain sujet Lucarne** : Attention pour Lucarne de Septembre il faudra passer l'annonce avant le 8 juillet !!!!! Prochain comité de transition décider du thème de septembre.

**Bon anniversaire Philippe !!!**

## CCSPL du mercredi 23 mars 2016 à Auch

Monsieur Guillaume Fauquert (Cabinet COGITE SAS) nous présente deux rapports. En noir, ce que j'ai dit et les questions que j'ai posées ; en rouge et italique ce qu'on m'a/nous a répondu.

EP ... Eau potable ASS ... assainissement

Présent-e-s : quatre élu-e-s de la municipalité , le directeur des services techniques, la responsable du service EAU, un employé de ce même service, AFOC, EAUCH Bien commun, UFC Que choisir, UDAF

Excusé-e-s : le maire et deux élus du conseil municipal . (Personne pour représenter INDECOSA-CGT)

Ces deux rapports sont des copiés collés adaptables à toutes les villes de même strate de France et de Navarre. D'ailleurs on peut lire 2 beaux ratés aux p 5 et 7 (ASS). Ce sont des généralités.

Il n'y a aucune analyse sérieuse des fondamentaux techniques, juridiques et financiers d'un contrat de DSP qui sont mobilisés par d'autres bureaux d'études qui procèdent à à l'audit d'un service avant le choix d'un nouveau mode de gestion. Vous vous moquez de nous et des citoyennes et citoyens d'Auch.

Pourquoi ne pas faire appel à des bureaux de la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies) qui étudient pourquoi et comment on passe en régie ? 500 collectivités y ont déjà fait appel.

*On nous a répondu qu'il y avait eu un appel d'offres pour choisir le cabinet. Mais on ne nous dit pas les critères du choix quand on demande pourquoi ce cabinet a été choisi. (rires de malaise)*

1- Méthodologie

P6 EP

Je lis « Dans un 1er temps le CGCT indique que la collectivité doit se prononcer sur le choix du mode d'exploitation à retenir : soit un mode de régie publique, soit un mode de gestion déléguée.

Il reste à peine un peu plus de 12 mois avant la décision finale alors qu'il est écrit à la p 12 EP qu'il faut 18 mois pour la mise en place d'une régie.

Si la régie publique n'est pas retenue dans ce premier temps vous n'aurez jamais le temps de mettre en place un vrai projet de régie publique même pour un des 2 domaines : soit l'assainissement, soit l'eau potable ; ou bien les deux à la fois. Je dis pour les deux à la fois car je pense qu'il doit être possible de mutualiser quand on lit les organigrammes de la p 11 EP et de la p 10 Ass.

Si vous retenez la DSP, il y aura la mise en concurrence qui prendra qqes mois puis vous n'aurez plus le temps du projet de régie publique.

Vous nous direz comme en 2011 que la DSP est plus avantageuse que la régie publique.

Il n'y a pas une volonté de passer en régie publique. Les rapports sont cousus de fil blanc !!!!

*On nous répond qu'il faut entre 9 et 12 mois pour faire le projet régie et que ce sera fait.*

2- Nouvelle usine de production d'Eau potable

Elle est citée 7 fois dans le rapport EP

Pour l'instant elle serait construite avec le syndicat Auch Nord.

En 2020 la compétence EAU et Assainissement passant aux agglos on pourrait envisager qu'elle desservirait beaucoup plus d'abonnés que Auch et Preignan ? Il y aurait davantage d'entités pour payer.

Le nouveau groupement d'agglos comptant presque 40 000 habitants il pourrait y avoir 20 000 abonnés.

L'enjeu est de taille et la décision que va prendre Auch par rapport à la gestion de l'eau et de l'ass est lourde de conséquences.

**On nous répond que ce n'est pas un souci et que des collectivités en régie publique pourront y rester.**

**(Patrick nous a confirmé et précisé à Condom : il n'y a pas obligation d'avoir tous la même gestion de**

**l'eau dans une communauté d'agglomération, au moins dans un premier temps ! d'après la loi NOTRE)**

P4 EP on lit que L'Agence de l'eau conditionne son aide au financement à la réalisation de travaux portant des installations mutualisées entre les deux collectivités.

Quelles sont ces conditions ?

**Pas de réponse claire. On ne nous donne pas d'explications sur les conditions.**

P14 EP « En l'absence de connaissances précises sur les futurs travaux majeurs à prévoir pour le service d'eau potable, le type de délégation qui serait le plus adapté à la ville d'Auch serait l'affermage. »

Pourquoi ?

**Pas de réponse précise.**

Quel est son coût aujourd'hui si on joint Auch et le syndicat Auch Nord?

**Entre 20 et 25 millions d'€**

3- La régie publique et la collectivité d'Auch mises à mal

Pour la régie publique (gestion directe pour vous) vous soulignez sans arrêt et à plusieurs reprises tout au long de l'exposé et aussi bien pour l'EP que pour l'ASS les difficultés pour la collectivité d'Auch liées :

- au manque de technicité
- à l'inefficacité dans la gestion
- à la gestion difficile de la trésorerie
- à l'augmentation du tarif à l'utilisateur en cas de déficit

le délégataire assume les pertes sans pouvoir augmenter le tarif MON OEIL ! C'est faux P16 EP

- au recrutement du personnel
- à la performance ... 2 ++ au lieu de 3 +++ pour les autres modes de gestion p 22 EP

- à l'absence de contrôle des régies, d'où un manque de transparence et de concertation p15 EP alors que vous soulignez aussi un manque de transparence dans les DSP p16 EP (là on est d'accord). Vous êtes en

pleine contradiction puisque à la p 19 EP vous écrivez « une vision claire des coûts réels du service » et à la p22 «transparence économique» pour la régie!

Auch n'est pas une petite commune sans moyens.

Auch a déjà des services opérationnels pour intervenir :

- sur la voirie (service infrastructures) afin de réaliser des terrassements (matériel et personnel pour la réparation de fuites d'eau),
- sur les canalisations d'eau afin de les réparer (plombiers du service BMO : bâtiment et moyens opérationnels),
- sur les installations électriques afin de faire les dépannages (à l'usine de Saint Martin par les électriciens du SBMO)
- pour l'accueil, les conseils et la gestion des usagers, la facturation... (SPANC déjà en régie).

De plus, les services communaux font déjà des astreintes le WE (un agent technique et un cadre) pour gérer les divers problèmes (accidents routiers, incendies de logements, dégradations/espace publics, pannes diverses [feux tricolores, spectacles, aire d'accueil...], manifestations...).

Il est bien évidemment possible de mutualiser des services en interne et aussi avec d'autres collectivités.

**On me répond que je défends la ville d'Auch.**

Et moi j'ajoute : « Oui, ça me blesse qu'on écrive de tels propos sur la ville d'Auch et le cabinet vous prend pour des cons. »

**Monsieur Guillaume Fauquert du cabinet COGITE SAS ne dit mot.**

4- Transparence

P6 EP

La transparence entre les usagers, la collectivité et s'il y a lieu le délégataire fait partie des cinq principes régissant les services publics à caractère industriel et commercial.

La transparence dans la régie : j'ai déjà souligné la contradiction P15 et p 22 et 19 EP.

Pour EAUCH Bien commun la transparence financière, économique n'est possible que dans une régie publique.

En DSP vous écrivez à la page 16 EP : « manque de transparence et en charges spécifiques ... nécessaires bénéfiques de l'entreprise, etc ... »

Dans le tableau p19 EP vous soulignez : « une des difficultés dans la délégation réside pour la collectivité dans l'obtention de toutes les informations inhérentes à l'exploitation du service et notamment les données financières. »

5- Prix, coûts

Le prix de l'eau n'est comparé qu'entre 2015 et 2016. D'ailleurs les augmentations qui ont été annoncées en CM sur la part production n'apparaissent pas. Sans doute car elles sont applicables à partir de mars 2016 puis à compter de la date d'application des chèques eau.

Il aurait été opportun de comparer le prix en juillet 2012 et en juillet 2016 (Hausse de 10% pour la part EAU potable).

Vous écrivez plusieurs fois que dans une DSP le prix est fixé à la signature du contrat et est indexé chaque année avec de coefficients, des indices.

Mais quand le délégataire a un problème d'augmentation du coût des analyses comme à Auch récemment il ne se gêne pas pour augmenter le prix de l'eau à l'utilisateur donc quand vous écrivez que « le délégataire assume les pertes sans

pouvoir augmenter le tarif » **c'est faux.**

**On me répète la litanie : mais vous ne voulez pas reconnaître que le prix a beaucoup baissé en 2012 et na na ... na na**

Les volumes facturés ont tendance à diminuer et le gain est moindre pour le délégataire.

Je trouve que c'est plutôt bon pour la planète. Ça montre que les citoyens prennent conscience de l'importance de ce bien commun qu'est l'eau.

Ce n'est pas économiquement rentable pour les multinationales !!!!

Il y a certainement des solutions.

7- Questions posées à la collectivité

Combien coûtent ces rapports ?

**On ne peut pas le dire pour le moment on le saura en janvier 2017 quand les études seront terminées.**

Quel était le coût de l'audit réalisé par Espelia ? **Jean Falco ne semble plus s'en souvenir !!!**

Ces études sont-elles réellement utiles ?

Pourquoi mettre de l'argent à ces études ?

Il vaudrait mieux s'adjoindre les services d'un expert comptable pour contrôler réellement les comptes financiers des délégataires.

La commission de contrôle des comptes que vous avez mise en place en 2014 ne joue pas le rôle de la commission de contrôle financier (d'ailleurs vous ne la nommez pas ainsi). Je suis fatiguée de demander la même chose depuis plusieurs années !

**Pourtant on l'a réunie et on a fait faire un audit financier.**

1731 abonnés de différence entre le service Eau potable et le service Assainissement Collectif

En Spanc il me semble qu'il y a à peu près 1200 abonnés.

Qui sont les 500 autres ?

**Réponse pas claire, pas précise.**

8- Combien de collectivités qui vous ont demandé des études sont passées en régie ?

**Monsieur Fauquert nous donne le nom de quelques petites villes des Landes.**

9- Avis favorable ou défavorable à cette procédure ?

**« La ville d'Auch souhaite approuver le principe de la délégation de Service public et lancer une procédure pour le choix du titulaire d'un contrat de délégation de service public afin de connaître le résultat concret d'une mise en concurrence sur son service. » idem EP et ASS**

**Seule l'asso EAUCH Bien commun a donné un avis défavorable.**

**Christiane Filhos, membre de la CCSPL, représentante de EAUCH Bien commun**